



COOPÉRATIVE
DE SERVICES À DOMICILE
DE LA MRC DE MONTMAGNY

7, rue St-Jean-Baptiste Est,
Montmagny, Qc, G5V 1J6
418-248-2433

Dans ce numéro :

Notre Coopérative, un **2**
modèle de gestion;

Activité gratuite; **2**

Madeleine Corriveau, **3**
présidente du conseil
d'administration;

La norme **3**
professionnelle;

Je suis intervenante à **3**
domicile parce que...;

Activité de Noël; **4**

Le saviez-vous? **4**

Sommaire :

- Lauréate dans la catégorie « Entreprise de service » et finaliste pour le prix du Public;
- J'ai accepté ce mandat avec plaisir étant donné la qualité et l'engagement des administrateurs;
- Cette norme professionnelle a été approuvée par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Année 3, no° 1

Janvier 2013

Le Saisonnier

Changement de gouvernance



*Par Madeleine Corriveau,
présidente du conseil d'administration*

C'est avec beaucoup de regret que le conseil d'administration a reçu la démission de M. Jean-Pierre Després à titre d'administrateur et par voie de conséquence, à titre de président du conseil.



*Jean-Pierre Després, président
sortant du conseil d'administration*

M. Després avait accepté de renouveler son mandat l'an dernier pour une année afin de contribuer avec nous tous au redressement de la situation financière de la Coopérative. Ce fut réussi avec brio!

Pendant ces onze années à titre d'administrateur dont cinq années à titre de président, nous avons connu une personne remarquable très engagée au sein de notre organisme et que nous avons énormément appréciée. Bien sûr, il y a eu des moments difficiles, mais tous, membres du conseil d'administration, membres de la Coopérative et membres du personnel, avons été sécurisés dans nos responsabilités respectives grâce à la loyauté, l'intégrité et l'engagement dont M. Després a su faire preuve au cours de ces années.

M. Després, l'équipe de la Coopérative s'unit à moi pour vous remercier sincèrement pour votre grand dévouement et votre leadership. Travailler avec vous fut un pur plaisir et une source d'inspiration.

Merci!

Lire la suite page 3

Bonne Année!

Toute l'équipe vous remercie pour la confiance témoignée au cours de l'année et vous présente ses meilleurs vœux pour 2013.





Notre Coopérative, un modèle de gestion!

La Coopérative de services à domicile de la MRC de Montmagny a été honorée lors du Gala Prestige 2012 tenu en novembre dernier. **Lauréate dans la catégorie « Entreprise de services » et finaliste pour le Prix du Public**, la Coopérative s'est particulièrement illustrée en relevant avec brio un défi au plan financier, tout en maintenant son développement. La réussite de notre entreprise fut saluée parce que l'entreprise a su adapter ses services aux besoins de la population, parce qu'elle a pris un virage déterminant pour assurer son développement, parce qu'elle a mis en place des mesures favorisant le recrutement et la rétention du personnel et que ses employés ont fait partie de la solution.

Parmi les principales initiatives soulignées, notons le principe « d'intervenante jumelle » pour favoriser les remplacements lors des absences du personnel, ce qui a permis de récupérer 48% des revenus perdus par le passé directement liés à cette problématique. Notre investissement de près de 6% de la masse salariale en formation auprès de notre personnel pour assurer la qualité des services dispensés et notre leadership quant aux conditions de travail offertes à notre personnel nous démarque comme employeur de choix!

Merci à tous pour votre confiance et particulièrement à notre personnel qui, grâce à son implication, nous permet de dépasser nos limites! Ce sont des hommes et des femmes de cœur et nous tenons à les remercier pour leur engagement.

Par le conseil d'administration et la directrice générale

Activité gratuite!

Le projet Ani-Mots comprend des ateliers de zoo-animation qui permettront de réaliser une exposition itinérante et permanente avec les témoignages recueillis auprès des participants.

Ces ateliers sont dispensés par une intervenante qualifiée en éducation spécialisée, en enseignement et en zoothérapie. En participant à cette activité, vous aurez la chance de rencontrer son équipe à poils et à plumes!

Pour vous inscrire et connaître le calendrier des activités, communiquez avec la Coopérative de services à domicile de la MRC de Montmagny au **418 248-2433**.



Notre conseil d'administration

Présidente : Madeleine Corriveau

Secrétaire-trésorière : Georgette Lavertu

Vice-président : Jean-Claude Lavoie

Administrateur : Yves Pelletier

Madeleine Corriveau, présidente du conseil d'administration

Lors de la dernière séance régulière du conseil, mes collègues administrateurs m'ont désignée à titre de présidente du conseil d'administration de la Coopérative. J'ai accepté ce mandat avec plaisir étant donné la qualité et l'engagement des administrateurs. Je suis administratrice au conseil d'administration depuis novembre 2011 et j'occupais la fonction de secrétaire-trésorière.

Les administrateurs partagent les mêmes valeurs et le même intérêt au développement de notre Coopérative. Nous désirons assurer l'accessibilité et la complémentarité de nos services en tant que partenaire du réseau local de services de santé et devenir un partenaire majeur pour notre communauté.

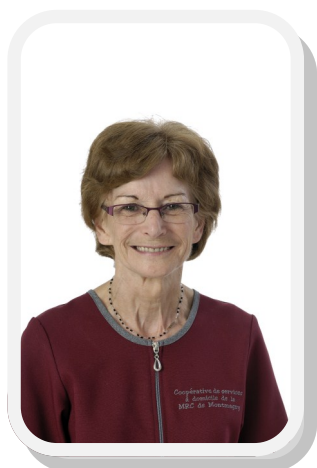
Je remercie les administrateurs et les membres pour leur confiance et je vous assure de mon entière collaboration afin de poursuivre les actions amorcées. Mon cheminement professionnel à titre de directrice des ressources financières au Centre de santé et de services sociaux de Montmagny-L'Islet sera un atout dans la réalisation de mon mandat. Mes connaissances du réseau de la santé et des besoins de la population seront un avantage pour assurer le développement de nouveaux services et ce, dans le souci de bien répondre aux besoins de nos membres.

Par Madeleine Corriveau, présidente

La norme professionnelle

Afin d'assurer le développement des compétences de notre personnel et contribuer à l'amélioration de la qualité des services, la Coopérative implantera en cours d'année la norme professionnelle pour le métier d'intervenant à domicile. Cette norme professionnelle a été approuvée par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale qui reconnaît officiellement l'emploi d'intervenant à domicile comme un métier en soi. La reconnaissance qu'apportera cette norme aura une incidence positive sur la valorisation du travail effectué par les travailleurs qui exercent ce métier.

Je suis intervenante à domicile parce que...



« Je suis intervenante à domicile parce que c'est un travail valorisant où je me sens utile et appréciée de mes clients. Je peux rendre service à des gens de tout âge, des jeunes familles et des personnes âgées qui veulent rester à la maison le plus longtemps possible. J'aime travailler pour la Coopérative. »

Hermance Fournier

Pour nous joindre

7, rue St-Jean-Baptiste Est
Montmagny (Québec)
G5V 1J6

Téléphone : **418-248-2433**
Messagerie : adm@coopsd.com
Site internet: www.coopsd.com

Nous sommes là pour vous ...

Nos bureaux sont ouverts du lundi
au vendredi de 8 h 00 à 12 h 00 et
de 13 h 00 à 16 h 30.

Les services à domicile, quant
à eux, sont disponibles 7 jours
sur 7.



COOPÉRATIVE
DE SERVICES À DOMICILE
DE LA MRC DE MONTMAGNY

*Pour des services en toute
confiance et sécurité!*

Le comité des activités sociales de la Coopérative tient à souligner la générosité des commerçants suivants lors de l'activité de Noël du personnel.

Hôtel L'Oiselière, Stéréo Plus, Les Arts de la Scène,

Photographe Jean Beaulieu

Lemieux, Parents, Théberge, avocats, Transport Jean Auclair, Salon Esthétique Chantal Vachon, Auberge Le Beauregard, Bijoux Mode Anne Boudreau, Grandeur Nature, Peinture Guy Leblanc et Fils, Institut Corps à Cœur, Intersport, Restaurant Normandin, Pascal services financiers, Superclub Vidéotron, Bijouterie Roy.

Merçi

Pour acquitter vos factures sans soucis, le paiement préautorisé est simple et pratique.

Pour y adhérer, communiquez avec nous au numéro suivant :

418 248-2433

Le Saviez-vous?

***** Vous avez 70 ans et plus? *****

Vous recevez un versement anticipé pour le crédit d'impôt pour le maintien à domicile d'une personne âgée?

Conservez vos factures de novembre et décembre 2012 et remettez-les à votre comptable lors de la préparation de votre déclaration de revenus avec le reçu pour fins d'impôt que nous vous posterons en janvier 2013. Notez que la prime de 4,25\$ ne vous sera pas facturée pour ces 2 mois. Les sommes dues en vertu de ce programme vous seront versées lors de votre remboursement d'impôt. Cet avis a été transmis par le Ministère du revenu. Nous reprendrons la gestion de votre crédit d'impôt dès janvier 2013.

Notre personnel administratif

Agente à l'affectation

Adjointe de direction

Secrétaire réceptionniste

Nancy Vallières

Sylvie Lapointe

Suzanne Vézina

Équipe de direction: Marie-Hélène Létourneau, contrôleur financière et Louise Soucy, directrice générale